

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 02 juillet 2024 à 19h30 - Convocation du 27 juin 2024
Compte-rendu

L'an deux mil vingt-quatre, le deux juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal régulièrement convoqué s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Éric MEYER, le Maire.

Présents : M. Éric MEYER, M. Jean-Philippe GRIFFON, M. Jean-Jacques NOTSECK, M. Christian POIRIER, M. Yves BECKER, Mme Annie GUERTON, Mme Paula PIMENTEL, M. Guy REYNIER, Mme Géraldine BAUGE, Mme Sophie PORTEJOIE

Absente excusée : Mme Touria CHARTIER donne pouvoir à Mme Paula PIMENTEL.

Secrétaire de séance : M. Jean-Philippe GRIFFON

Approbation compte-rendu du dernier conseil municipal :

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu

Convention de soutien au SDIS 91 :

Le Maire expose le courrier, co-signé du Président du Département de l'Essonne, du Président du SDIS, du Président de l'Union des Maires de l'Essonne et du Président de l'**Association des Maires Ruraux**, présentant les difficultés d'équilibre budgétaire à venir pour le SDIS et appelant l'ensemble des communes du département à contribuer volontairement à son financement, à hauteur de 2 € par habitant, sur la période 2025-2029.

Le Maire propose donc un soutien volontaire de la commune au budget du SDIS 91 moyennant une contribution annuelle de 2 € par habitant sur la période 2025-2029.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, approuve ce soutien financier.

Convention d'adhésion au SMOYS

Le Maire expose une convention d'adhésion au SMOYS. Le SMOYS est un acteur départemental sur la mobilité et l'énergie. Y adhérer se fait sans coût et donne la possibilité

- D'implanter à moindre coût des bornes de recharge électriques,
- D'avoir accès un fonds de soutien aux projets de la commune

Le conseil municipal, à la majorité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré, approuve l'adhésion à ce syndicat départemental

Convention VEOLIA pour le contrôle des hydrants de la commune

Le Maire rappelle que les hydrants de la commune doivent être contrôlés régulièrement. Ces contrôles étaient réalisés par une société aujourd'hui fermée.

Le Maire propose que ces contrôles soient réalisés par la société VEOLIA et à ce titre propose une convention avec la société VEOLIA pour ces contrôles

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la convention

Adhésion à l'association de la cressiculture essonnienne

Le Maire expose le cadre dans lequel les cressiculteurs de Méréville se sont engagés dans la marque collective **Cresson de Méréville** et l'obtention d'une **Indication Géographique Protégée (IGP)**.

L'IGP identifie un produit agricole, brut ou transformé, dont **la qualité, la réputation** ou d'autres caractéristiques sont liées à son **origine géographique**.

Les cressiculteurs engagés dans la démarche d'IGP demandent aux collectivités d'adhérer à l'Association de la Cressiculture Essonnienne. Cela permettrait d'accroître la légitimité et la notoriété de l'appellation Cresson de Méréville, nécessaire pour un passage favorable devant la Commission européenne

Le Maire propose donc une adhésion à l'Association de la Cressiculture Essonnienne. Cette adhésion se fera au tarif de 50 € par an

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la convention

Modification des statuts de la CAESE

Le Maire expose une modification des statuts de la CAESE validés en conseil communautaire. Cette modification doit être validée par les communes.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la convention

PARC NATUREL DU GÂTINAIS

Le Maire expose qu'en remplacement de l'ALEC, la CAESE a adhéré récemment aux services gérés par le parc naturel du Gâtinais.

Pour bénéficier des services de suivi des consommations en regard des enjeux énergétiques des bâtiments communaux, la commune va signer un acte d'engagement en vue de communiquer les données de consommation de ses bâtiments.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve la convention

Informations diverses :

Dépôts sauvages :

Le Maire expose les problématiques croissantes de dépôts sauvages sur nos chemins ruraux et expose les possibilités de surveillance et de limitation de ces nuisances.

Le Maire informe de la possibilité des aides du département et de la région pour la mise en place de ces outils. Une réflexion sera engagée avec les propriétaires terriens et exploitants de la commune.

Point sur les travaux de FONTENETTE

Le Maire expose que la première partie du chantier concernant l'enfouissement des réseaux s'est bien passée et va bientôt aboutir.

Le Maire informe que la phase 2 du projet correspondant à la réfection de la voirie va bientôt commencer avec l'entreprise JLB, entre le 15 juillet et le 30 Août.

La phase 1 du projet ayant été moins coûteuse que prévu, une partie des aides communautaires 2023 pourra être réaffectée sur d'autres projets (le conseil municipal approuve à l'unanimité la démarche).

La maire rappelle que le chantier est très court, qu'il va donc falloir être attentif durant les 5 semaines qui suivent afin d'éviter qu'un problème nous échappe.

Soutien de l'action de la CAESE en partenariat avec l'institut BREAK POWERTY

Le Maire explique la démarche de la CAESE dans la mise en place des projets pour accompagner les jeunes et lutter contre le déterminisme social.

Le Maire présente le dispositif de l'institut BREAK POWERTY sur lequel la CAESE s'appuie. Dans le cadre de la promotion de la démarche mais également dans l'idée d'un soutien à cette action, il nous est proposé de nous engager pendant trois ans sur la base d'un don annuel (exemple 100 € par an)

Afin de prendre une décision sur ce soutien et cette participation, le dossier de l'institut sera envoyé aux membres du conseil municipal

Consultation pour avis sur le projet de plan de mobilité en Ile de France

Le dossier va être transmis aux membres du conseil municipal

Journées du patrimoine 21 / 22 septembre

La commune participera aux portes-ouvertes du patrimoine en ouvrant l'église les 21 et 22 septembre de 10h à 17h. Nous ferons appel à une photographe de la commune pour exposer des photos du patrimoine naturel de la commune.

Géraldine BAUGE et Paula PIMENTEL, Sophie PORTEJOIE seront présentes.

MARE DE BOISCHAMPBAULT

Un problème est constaté sur l'étanchéité réalisée par la société TERIDEAL qui va revenir sur l'ouvrage pour compléter sa prestation.

MAIRIE

Une communication va être faite auprès des habitants sur

- Les nouveaux horaires de Mairie (Lundi 14h-19h / Vendredi 14h-19h / Samedi 10h-12h)
- La mise en place de la CONSOLE MEDADOM
- La manière de réserver le TAD (Transport à la demande)

NOEL

- La date du spectacle pour les enfants sera le 7 décembre 2024
- La sortie pour le repas des anciens en cours de sélection
- Les colis des anciens seront distribués le jour des cadeaux pour les enfants pour regrouper les anciens et les enfants

DIVERS

Une reprise des peintures des arrêts de bus doit être faite

Des équipements de jeux pour les enfants dans le parc de la commune sont à prévoir sur les aides communautaires 2024

Fin du conseil à 22h37

